

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la **CROISSANCE VERTE**



Paris, le Lundi 18 janvier 2016

Réunion d'échange et de programmation des actions pour l'année avec les territoires à énergie positive pour la croissance verte

Ségolène Royal,
ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie,

**vous invite à la réunion d'échange
et de programmation des actions pour l'année avec les**



**mardi 19 janvier 2016 à 11h
ministère de l'Écologie – 244, bd Saint- Germain, 75007 Paris**

Programme :

- Accueil par Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie,
- Présentation des priorités 2016 : application de la COP21 et de la loi de transition énergétique pour la croissance verte,
- Débat sur l'engagement des nouveaux 250 millions d'euros,
- Nouveaux leviers de financements pour la rénovation énergétique des bâtiments et logements,
- L'entrée des territoires à énergie positive pour la croissance verte dans la biodiversité.

Merci de vous accréditer en précisant votre numéro de carte de presse :
secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr – 01 40 81 78 31



**Ministère de l'Ecologie,
du Développement durable
et de l'Energie**

**Ministère
de l'Intérieur**

**Ministère du Logement,
de l'Égalité des territoires
et de la Ruralité**

**Ministère de la Décentralisation
et de la Fonction publique**

**Secrétariat d'Etat chargé du
Budget auprès du ministre
des Finances
et des Comptes publics**

**Secrétariat d'Etat chargé
de la Réforme territoriale**

Paris, le jeudi 21 janvier 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un fonds exceptionnel d'un milliard d'euros en 2016 pour soutenir l'investissement local

Avec les mesures adoptées dans la loi de finances 2016, suite au Comité interministériel aux ruralités du 14 septembre dernier, Ségolène ROYAL, ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, Bernard CAZENEUVE, ministre de l'Intérieur, Sylvia PINEL, ministre du Logement, de l'Egalité des territoires et de la Ruralité, Marylise LEBRANCHU, ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique, Christian ECKERT, secrétaire d'Etat chargé du Budget et André VALLINI, secrétaire d'Etat à la réforme territoriale, concrétisent leur volonté de soutenir l'investissement local. Le Premier ministre vient de transmettre à l'ensemble des préfets de région une circulaire détaillant les modalités de mise en œuvre du fonds de soutien à l'investissement local d'un milliard d'euros.

Destiné à soutenir l'investissement des communes et des intercommunalités, ce fonds vise à obtenir un effet significatif et rapide sur l'investissement local, facteur de croissance et d'emploi.

Il se compose de trois parties :

- 500 millions d'euros consacrés à de grandes priorités d'investissement pour l'application de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et l'accord de Paris sur le climat: ils seront dédiés à la réalisation de projets de rénovation thermique, de transition énergétique, de développement des énergies renouvelables, de mise aux normes des équipements publics, de développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou de l'accueil de populations nouvelles, notamment en matière de construction de logements et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants. Toutes les communes et groupements de communes de métropole et des régions d'Outre-mer y sont éligibles.
- 300 millions d'euros dédiés au soutien de projets en faveur de la revitalisation ou du développement des bourgs-centres : ils permettront d'accompagner les projets d'investissement des communes de moins de 50 000 habitants, ou de l'Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) dont elles sont membres lorsque l'opération concerne une compétence qui lui a été transférée.

- 200 millions d'euros ajoutés aux crédits de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), qui se maintiendra en 2016 à son niveau exceptionnel de 816 millions d'euros : ils renforceront, dans chaque département, le soutien aux projets portés par les petites communes.

D'autres mesures très significatives complètent ce fonds, comme le renforcement en 2015 et en 2016 du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA), du déploiement des contrats de plan Etat-région et des financements de la Caisse des dépôts et de consignation.

S'agissant du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) : l'augmentation du taux appliqué en 2014 et en 2015 et l'élargissement très important des dépenses éligibles renforce ce mécanisme de soutien. Les versements de l'Etat aux collectivités devraient atteindre 6,047 milliards d'euros en 2016, soit une progression de 85 millions d'euros par rapport à 2015. Les dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie deviennent ainsi éligibles au FCTVA, à compter du 1er janvier 2016.

Pour plus de souplesse et d'efficacité, le Gouvernement a décidé de déconcentrer la gestion et la répartition de ces crédits, puisqu'ils seront placés sous l'autorité des préfets de région qui auront donc une large latitude pour identifier et sélectionner les projets pouvant bénéficier de ces crédits.

Ces mesures doteront les collectivités locales de capacités nouvelles pour engager des investissements locaux, décisifs dans la vie quotidienne des Français, et qui représentent une part très importante de l'investissement public national.

Lien circulaire

<http://circulaire.legifrance.gouv.fr/index.php?action=afficherCirculaire&hit=1&retourAccueil=1&r=40455>

Contacts presse :

Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie : 01 40 81 78 31

Ministère de l'Intérieur : 01 49 27 38 53

Ministère du Logement, de l'Egalité des territoires et de la Ruralité : 01 44 49 85 13

Ministère de la Décentralisation et de la Fonction publique : 01 43 19 22 54

Secrétariat d'Etat chargé du Budget auprès du ministre des Finances et des Comptes publics : 01 53 18 45 04

72 rue de Varenne – 75007 PARIS

www.territoires.gouv.fr

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le Samedi 7 mai 2016

Application de la loi de transition énergétique : Ségolène Royal signe des conventions avec 9 territoires en région Centre Val de Loire

A l'occasion d'un déplacement à Chaumont sur Loire (Loir et Cher) pour la visite du Festival international des Jardins, **la Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des Relations internationales sur le climat, a signé des conventions d'appui financier avec 9 territoires à énergie positive pour la croissance verte.**

Les territoires à énergie positive créés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte ont pour objectif de produire plus d'énergie qu'ils n'en consomment, en lançant des travaux d'économies d'énergie et des chantiers de production d'énergies renouvelables.

En 2015, plus de 200 territoires ont été accompagnés. **Aujourd'hui 400 territoires sont labellisés et bénéficient du soutien du Fonds de financement de la transition énergétique à hauteur de 500 millions d'euros**, pour plus de 850 millions d'euros de travaux générés au total.

Trois territoires labellisés en 2015 bénéficieront d'un nouveau soutien de 1,5 millions d'euros pour approfondir leurs projets.

- Agglopolys (agglomération de Blois) et la Ville de Blois.
- Le Pays Touraine côté sud.
- Le Pays Vendômois.

Six nouveaux territoires obtiennent le label territoires à énergie positive et vont pouvoir bénéficier tout de suite d'une subvention de 500.000 euros pour mettre en œuvre leur programme d'actions :

- La communauté de communes du val d'Amboise.
- La communauté de communes du Castelrenaudais.
- La communauté de communes du Grand Chambord.
- La communauté de communes du Val de Cher Controis.
- La communauté de communes du Pays d'Issoudun.

Au total, cette nouvelle étape, porte la mobilisation du programme territoires à énergie positive, à 12 millions d'euros pour la région Centre Val de Loire.

Les chantiers lancés par les 400 territoires à énergie positive, ce sont :

- 380.000 tonnes de CO2 évitées sur une année.
- 220.000 MWh d'énergie économisée.
- Plus de 700 bâtiments publics rénovés ou en cours de rénovation.
- Près de 80.000 logements rénovés au niveau BBC.
- Un vaste plan de modernisation de l'éclairage public avec plus de 500.000 ampoules remplacées.
- Plus de 3.000 véhicules électriques ou hybrides acquis en remplacement de véhicules thermiques anciens, et plus de 400 bornes de recharges installées.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31



SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le mercredi 11 mai 2016

Ségolène Royal,

Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer,
en charge des Relations internationales sur le climat,

**recevra les élus de plusieurs dizaines de collectivités
lauréates de l'appel à projets**



pour signer des conventions d'appui financier et accélérer la mise en
œuvre de la loi de transition énergétique au niveau local

Jeudi 12 mai 2016 à 15h00

Ministère de l'Environnement – 246, Boulevard Saint-Germain – Paris 7^e

Merci de vous accréditer en précisant votre numéro de carte de presse :

secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr

Ségolène Royal a annoncé en mars 2016 le **doublé de l'enveloppe de subventions** attribuée aux « territoires à énergie positive pour la croissance verte ». Aujourd'hui, 400 territoires sont labellisés : la signature de conventions financières permettra aux élus lauréats de **concrétiser les mesures de la loi de transition énergétique dans tous les domaines de la vie quotidienne** (bâtiment, transports, nature en ville, déchets...).

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31



SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le jeudi 12 mai 2016

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des Relations internationales sur le climat, réunit cet après-midi au ministère 80 nouveaux territoires à énergie positive pour la croissance verte. En signant leur convention financière, les élus lauréats vont pouvoir concrétiser les mesures de la loi de transition énergétique sur leur territoire dans tous les domaines de la vie quotidienne : bâtiment, transports, nature en ville déchets...

En 2015, plus de 200 territoires ont été accompagnés. Aujourd'hui, grâce au doublement de l'enveloppe de subventions annoncé par la ministre en mars 2016, ce sont **plus de 400 territoires qui sont labellisés et qui bénéficient du soutien du Fonds de financement de la transition énergétique à hauteur de 500 millions d'euros chacun.**

Les chantiers lancés par les 400 territoires à énergie positive représentent :

- **Plus de 500 000 tonnes** de CO₂ évitées sur une année,
- **Plus de 220 000 MWh** d'énergie économisée,
- **Plus de 700 bâtiments publics** rénovés ou en cours de rénovation,
- **Près de 80 000 logements** rénovés au niveau BBC (bâtiment basse consommation),
- **500 000 ampoules** remplacées pour moderniser l'éclairage public,

- **Plus de 3 000 véhicules électriques ou hybrides** acquis en remplacement de véhicules thermiques anciens, et plus de 5 000 bornes de recharges,
- Des équipements de production d'ENR (énergie renouvelables) : **plus de 500 éoliennes installées.**

Les territoires à énergie positive pour la croissance verte participent activement à la préservation de la biodiversité :

- **Près de 200 territoires** ont adopté la démarche zéro pesticide,
- **Plus de 2 500 ruches** installées,
- **Des milliers de coins nature et potagers** dans les écoles,
- Des atlas de la biodiversité,
- Des projets innovants de traduction des trames vertes et bleues dans les documents d'urbanisme,
- Des travaux sur l'intégration paysagère des énergies renouvelables qui donne de très bons résultats pour favoriser leur acceptabilité.

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31



SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le samedi 28 mai 2016

Application de la loi transition énergétique : Ségolène Royal met en place le nouveau cadre de soutien aux énergies renouvelables prévu par la loi

Ségolène Royal publie aujourd'hui et demain au Journal officiel trois décrets qui instaurent un nouveau mécanisme de soutien aux énergies renouvelables et permettent à de nouvelles entreprises de devenir les acheteurs de l'électricité produite dans le cadre de l'obligation d'achat.

Pour faciliter et favoriser leur développement, l'article 104 de la loi instaure un nouveau dispositif de soutien pour les énergies renouvelables électriques : le complément de rémunération.

Le complément de rémunération est une prime versée à un producteur d'énergie renouvelable en complément de la vente, sur le marché, de l'électricité qu'il a produite. Cette prime est proportionnelle à l'énergie produite et calculée comme la différence entre un tarif de référence, assimilable au tarif d'achat actuel, et un prix de marché de référence. Cette prime doit permettre aux producteurs bénéficiaires d'accéder à un niveau de rémunération permettant de couvrir les coûts de leur installation ; tout en assurant une rentabilité normale des projets.

Le complément de rémunération vient se substituer au dispositif d'obligation d'achat pour les installations renouvelables de grande puissance (puissance installée supérieure à 500 kW). **Il vise à améliorer l'intégration des énergies renouvelables** au marché de l'électricité en permettant au producteur de vendre directement son électricité sur le marché, tout limitant les risques liés à la volatilité des prix de marché.

L'obligation d'achat est maintenue pour les installations de petite taille et pour la filière éolienne.

Pour mettre en œuvre ces dispositions, l'article 104 de la loi prévoit trois décrets d'application publiés aujourd'hui et demain :

- un décret en Conseil d'Etat fixant les conditions dans lesquelles les installations peuvent bénéficier d'un complément de rémunération, en particulier ses modalités de calculs et de versement. Il introduit également plusieurs mesures de simplification sur le cadre du soutien aux énergies renouvelables. Il supprime notamment le dispositif de certificat ouvrant droit à l'obligation d'achat d'électricité (CODOA), qui ne sera plus nécessaire pour bénéficier d'un contrat d'achat, ce qui va permettre d'alléger les procédures et de raccourcir les délais d'obtention de ce contrat ;
- un décret simple, qui précise les filières pouvant bénéficier de l'obligation d'achat et celles pouvant bénéficier du complément de rémunération ;
- un décret en Conseil d'Etat qui précise les modalités de cession des contrats d'achat ainsi que les conditions d'agrément des acteurs auxquels les contrats peuvent être cédés. L'agrément sera délivré au regard des capacités techniques et financières de l'organisme demandeur.

Ce nouveau cadre fournit aux différentes filières d'énergies renouvelables de la visibilité sur le soutien dont elles peuvent bénéficier, et permet ainsi d'accélérer leur développement, au service de la transition énergétique et de la croissance verte.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le mercredi 15 juin 2016

Déplacement sur le thème de la Transition énergétique Maine-et-Loire (49) – Deux-Sèvres (79)

Ségolène Royal,

ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer,
en charge des Relations internationales sur le climat,

**se rend en Maine-et-Loire (49) et en Deux-Sèvres (79),
dans le cadre de la mise en œuvre de
la Transition énergétique pour la croissance verte**

vendredi 17 juin 2016

Programme :

- **10h45.** Signature du **contrat d'objectifs et de performance Etat – Ademe 2016 -2019**, suivi d'une discussion autour des métiers de l'Ademe sur les thématiques : économie circulaire, rénovation énergétique de l'habitat et production renouvelable de chaleur.
siège de l'Ademe, 20 avenue du Grésillé – Angers (49)
- **11h50.** Inauguration de **l'unité de méthanisation** de Saint-Georges-sur-Loire.
rue de la Mûrie, ZA de la Mûrie – Saint-Georges-sur-Loire (49)
- **13h00.** Rencontre avec les élus locaux des Mauges sur le thème des **territoires à énergie positive pour la croissance verte**, des porteurs de projet **méthanisation** et des initiateurs du **financement citoyen d'un projet d'éoliennes** dans le département de Maine-et-Loire.
La Loge – Beaupréau-en-Mauges (49)

- **15h10.** Inauguration de la **première ligne industrielle de fabrication de bus 100 % électrique** au sein de l'entreprise Heuliez Bus
Rorthais, parc économique du lieu-dit La Crenuere Rorthais – Mauléon (79)

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la **CROISSANCE VERTE**

Merci de vous accréditer en précisant votre numéro de carte de presse :
Maine-et-Loire : pref-communication@maine-et-loire.gouv.fr – 06 12 78 11 06
Deux-Sèvres : pref-communication@deux-sevres.gouv.fr – 05 49 08 68 17

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie
Contact presse : 01 40 81 78 31



**SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT**

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la **CROISSANCE VERTE**



Paris, le mardi 5 juillet 2016

Signature de 30 territoires à énergie positive pour la croissance verte

Ségolène Royal,
Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer,
en charge des Relations internationales sur le climat,

signera les nouveaux



Mercredi 6 juillet 2016 à 13h45

Ministère de l'Environnement
244, Boulevard Saint-Germain – Paris 7e

Merci de vous accréditer en précisant votre numéro de carte de presse :
secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr

[Retrouvez l'invitation en ligne](#)

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31

30 nouveaux territoires à énergie positive pour la croissance verte

Communauté d'agglomération de l'Albigeois (Tarn)

Communauté d'agglomération du Grand Rodez (Aveyron)

Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois (Lot-et-Garonne)

Communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre (Guadeloupe)

Communauté d'agglomération du pays Voironnais / PNR de Chartreuse (Isère)

Communauté d'agglomération Cap Atlantique (Loire-Atlantique)

Communauté d'agglomération Cap Excellence (Guadeloupe)

Communauté d'agglomération du Grand Dax (Landes)

Communauté d'agglomération Porte de l'Isère /
Communauté de communes des Vallons de la Tour (Isère)

Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes (Drôme)

Communauté de communes Caux Vallée de Seine (Seine Maritime)

Communauté de communes d'Argentan (Orne)

Communauté de communes de la Région de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire)

Communauté de communes de Seves et Taute (Manche)

Communauté de communes du Pays des Herbiers (Vendée)

Communauté de communes du Trièves (Isère)

Communauté de communes En Terres Vives (Cher)

Communauté de communes Save et Garonne (Haute-Garonne)

Commune de Buxerolles (Vienne)

Commune de l'Île d'Yeu (Vendée)

Commune de Petit-Quevilly (Seine-Maritime)

Commune de Rezé (Loire-Atlantique)

Commune Les Abymes (Guadeloupe)

Conseil départemental Loire-Atlantique (Loire-Atlantique)

Pays de Châteaubriant (Loire Atlantique)

Pays de Marie-Galante (Guadeloupe)

Pays Terres de Lorraine (Meurthe-et-Moselle / Vosges)

Pays Vallée de la Sarthe (Sarthe)

Syndicat de l'Ouest Lyonnais (Rhône)

Syndicat mixte du Pays Mellois (Deux-Sèvres)

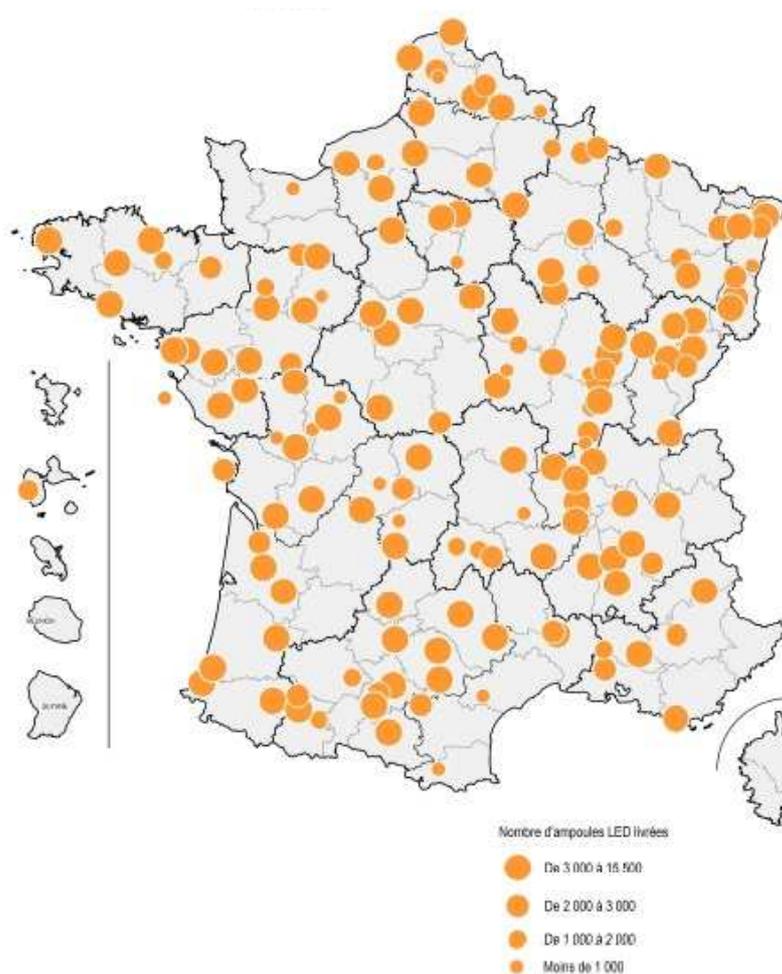
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le mercredi 6 juillet 2016

*La transition énergétique en marche :
Plus de 550 000 ampoules LED déjà livrées
dans les territoires à énergie positive*

Ségolène Royal a réuni aujourd'hui 30 nouveaux « territoires à énergie positive pour la croissance verte » pour signer des conventions d'appui financier. A cette occasion, la ministre a annoncé que « *plus de 550 000 ampoules LED ont déjà été livrées gratuitement dans les 400 collectivités lauréates pour soutenir les élus et les habitants dans leurs démarches d'économie d'énergie* » :



Opération LED dans les territoires à énergie positive pour la croissance verte

Alors que l'éclairage représente près de 13 % de la consommation d'électricité au sein d'un logement, l'installation d'ampoules LED permet une réduction significative de la consommation d'énergie, pouvant aller jusqu'à 80 %.

Pour sensibiliser les habitants aux actions d'économie d'énergie, Ségolène Royal a annoncé en 2015 un programme de distribution gratuite des LED à destination des ménages qui habitent dans les « territoires à énergie positive pour la croissance verte » de moins de 250 000 habitants. Six mois plus tard, ce sont déjà 550 000 ampoules qui sont livrées ou en cours de livraison dans les collectivités lauréates.

Cette initiative vient appuyer l'accompagnement déjà prévu pour les « territoires à énergie positive pour la croissance verte » : les élus bénéficient d'une enveloppe de 500 000 euros chacun, pouvant aller jusqu'à 2 millions d'euros, pour décliner localement les objectifs fixés par la loi de transition énergétique, notamment dans le domaine de l'efficacité énergétique (remplacement de l'éclairage public, rénovation des bâtiments...).

Retrouvez **le communiqué de presse en ligne**

**Signature par Ségolène Royal de 30 nouveaux territoires
à énergie positive pour la croissance verte**
Mercredi 6 juillet 2016

Communauté d'agglomération de l'Albigeois (Tarn)

Communauté d'agglomération du Grand Rodez (Aveyron)

Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois (Lot-et-Garonne)

Communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre (Guadeloupe)

Communauté d'agglomération du pays Voironnais / PNR de Chartreuse (Isère)

Communauté d'agglomération Cap Atlantique (Loire-Atlantique)

Communauté d'agglomération Cap Excellence (Guadeloupe)

Communauté d'agglomération du Grand Dax (Landes)

Communauté d'agglomération Porte de l'Isère /
Communauté de communes des Vallons de la Tour (Isère)

Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes (Drôme)

Communauté de communes Caux Vallée de Seine (Seine Maritime)

Communauté de communes d'Argentan (Orne)

Communauté de communes de la Région de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire)

Communauté de communes de Seves et Taute (Manche)

Communauté de communes du Pays des Herbiers (Vendée)

Communauté de communes du Trièves (Isère)

Communauté de communes En Terres Vives (Cher)

Communauté de communes Save et Garonne (Haute-Garonne)

Commune de Buxerolles (Vienne)

Commune de l'Ile d'Yeu (Vendée)

Commune de Petit-Quevilly (Seine-Maritime)

Commune de Rezé (Loire-Atlantique)

Commune Les Abymes (Guadeloupe)

Conseil départemental Loire-Atlantique (Loire-Atlantique)

Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges

Parc Naturel Régional des Causses du Quercy (Lot)

Pays de Châteaubriant (Loire Atlantique)

Pays de Marie-Galante (Guadeloupe)

Pays Terres de Lorraine (Meurthe-et-Moselle / Vosges)

Pays Vallée de la Sarthe (Sarthe)

Syndicat mixte du Pays Mellois (Deux-Sèvres)

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31



**SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT**



Paris, le jeudi 21 juillet 2016

Un an après le vote de la loi de transition énergétique : rassemblement des territoires à énergie positive

Ségolène Royal,
Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer,
en charge des Relations internationales sur le climat,

**réunit l'ensemble des territoires à énergie positive
pour la croissance verte**



Vendredi 22 juillet 2016 de 11h00 à 12h30

Ministère de l'Environnement – 244, Boulevard Saint-Germain – Paris 7^e

Ségolène Royal organise ce vendredi un rassemblement des « territoires à énergie positive » pour faire **un bilan de l'application locale de la loi de transition énergétique**, un an après son adoption par la Parlement. Cette réunion sera aussi l'occasion de **partager les bonnes pratiques** et de renforcer le réseau des collectivités exemplaires.

11h00	Discours d'ouverture de Ségolène Royal
11h25	Signature du contrat d'objectifs pluriannuel de l'ADEME
11h30	Paroles de territoires : Atelier 1 : Efficacité énergétique, économies d'énergie Atelier 2 : Promouvoir les transports propres Atelier 3 : Retour d'expérience sur des projets d'énergies renouvelables Atelier 4 : Financer des projets de transition énergétique Atelier 5 : Engager des projets pour la protection de la biodiversité

Merci de vous accréditer en précisant votre numéro de carte de presse :
secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr

Retrouvez l'invitation en ligne



**SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT**

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la **CROISSANCE VERTE**



Paris, le lundi 10 octobre 2016

Ségolène Royal,
Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer,
en charge des Relations internationales sur le climat,

**recevra les élus de 80 nouveaux
« territoires à énergie positive pour la croissance verte »**



pour signer des conventions d'appui financier et présenter les actions
contribuant à la mise en œuvre de la COP21 au niveau local

Mardi 11 octobre 2016 à 12h00
Ministère de l'Environnement – 244, Boulevard Saint-Germain – Paris 7^e

**Pour assister à la séance de signatures et échanger avec les élus,
merci de vous accréditer en précisant votre numéro de carte de presse :**

secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31



**SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT**



Paris, le mercredi 26 octobre 2016

Ouverture du 21^{ème} congrès national de l'apiculture Française à Clermont-Ferrand – Puy-de-Dôme (63)

Ségolène Royal,

**ouvrira le 21^{ème} Congrès national de l'apiculture française
« Construisons ensemble un avenir pour l'apiculture »,**

vendredi 28 octobre 2016,

Déroulé

**10h30 : création de Territoires à énergie positive
pour la croissance verte**

Parc de Montjuzet, Clermont-Ferrand

**11h30 : Ouverture du 21^{ème} Congrès national
de l'apiculture française**

12h30 : Échange avec la presse

Polydome - centre de congrès et d'expositions
Place Du Premier Mai, Clermont-Ferrand

Retrouvez l'invitation en ligne

Merci de vous accréditer en indiquant votre numéro de carte de presse :

pref-communication@puy-de-dome.gouv.fr – 06 80 37 34 18



Département	Territoire
Cantal (15)	Communauté de communes du Bassin d'Aurillac
Cantal (15)	Communauté de communes du Pays de Saint-Flour Margeride
Cantal (15)	Communauté de communes du Pays de Salers
Puy-de-Dôme (63)	Communauté de communes du Haut-Livradois
Puy-de-Dôme (63)	Pays d'Issoire Val d'Allier Sud
Puy-de-Dôme (63)	Conseil Départemental du Puy-de-Dôme

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31



SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la **CRÉISSANCE VERTE**



Paris, le lundi 5 décembre 2016

Grande journée des acteurs de la transition énergétique au ministère de l'Environnement



Ségolène Royal,

ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer,
en charge des Relations internationales sur le climat,

réunit

- 93 nouveaux territoires à énergie positive pour la croissance verte et signera les nouvelles conventions,
- 153 territoires zéro déchet, zéro gaspillage,
- 51 nouveaux lauréats Jeunes pousses – Green Tech Verte,

mardi 6 décembre à 12h30,

au ministère de l'Environnement
244, boulevard Saint-Germain – 75007 Paris.

Territoires zéro déchet, zéro gaspillage

- Levier de mobilisation des territoires, l'appel à projets "zéro déchet, zéro gaspillage" a pour objectif d'accompagner les collectivités volontaires dans une démarche exemplaire et participative de promotion de l'économie circulaire, via la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux (associations, entreprises, citoyens, administrations, commerces).
- Objectifs suivants : réduire toutes les sources de gaspillage, donner une seconde vie aux produits et recycler ce qui est recyclable.
- Les territoires lauréats rassemblent plus de 7,5 millions d'habitants, dont 3 collectivités d'Outre-mer, et s'engagent à réduire de plus de 10 % de leurs déchets, ce qui correspond à plus de 240 000 tonnes évitées et 43 millions d'euros d'économies par an.

Territoires à énergie positive pour la croissance verte

- Les territoires à énergie positive pour la croissance verte s'engagent dans des projets innovants qui font émerger de nouveaux modèles de consommation et de création des énergies, de gestion des déchets, de mobilité mais aussi de protection de la biodiversité.
- Les territoires à énergie positive pour la croissance verte illustrent la mise en œuvre locale de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

Jeunes pousses – Green Tech Verte

- la Green Tech verte a pour ambition de faciliter la transition écologique grâce au numérique. Concrètement, chaque innovation proposée par les startup candidates doit pouvoir changer la vie quotidienne en un simple clic : économies d'énergie, bâtiment, transport, risques, économie circulaire, santé et environnement, biodiversité...
- L'appel à projets « Jeunes pousses » est destiné aux petites entreprises en création ou créées depuis moins de 36 mois à la date du dépôt de dossier, dotées d'un capital inférieur à 100 000 euros.
- Il permet un accompagnement financier, l'intégration d'un incubateur et l'accès à l'ensemble des ressources scientifiques et techniques du ministère.

Déroulé :

- **12h30 : accueil des représentants des territoires à énergie positive pour la croissance verte et des territoires zéro déchet, zéro gaspillage, signatures des conventions « Territoire à énergie positive pour la croissance verte »,**

- **13h00** : buffet convivial d'accueil et d'échanges,
- **14h15** : diffusion d'un extrait du film « Qu'est-ce qu'on attend ? » de Marie-Monique Robin, en présence de la réalisatrice,
- **14h30** : discours de la ministre de l'Environnement suivi d'interventions de Marie-Monique Robin, de représentants des territoires et d'un échange avec la salle,
- **15h15** : les territoires au cœur de l'innovation verte : interventions de quatre lauréats de l'appel à projets « Jeunes pousses Green Tech Verte »,
- **15h45** : séquences Green Tech Verte et territoires zéro déchet, zéro gaspillage en parallèle
 - Intervention de la ministre de l'Environnement devant les 51 lauréats du second appel à projets Green Tech Verte suivi des interventions de 8 lauréats,
 - Point d'actualité sur la démarche nationale territoires zéro déchet, zéro gaspillage suivi des interventions de territoires lauréats,
- **16h30** : cérémonie de clôture de la journée, moment convivial.

Merci de vous accréditer en indiquant votre numéro de carte de presse
secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le Mardi 6 décembre 2016

Appel à projets « Jeunes pousses – GreenTech verte » : 5 start up d'Auvergne-Rhône-Alpes lauréates !

A l'occasion de la journée des acteurs de la transition énergétique ce mardi, Ségolène Royal a dévoilé les lauréats du 2nd appel à projets « Jeunes pousses – GreenTech verte ». Parmi les 51 start up récompensées, 5 sont implantées en Auvergne-Rhône-Alpes :

- **Addbike** (Lyon, Rhône) : comment transformer un vélo en triporteur urbain maniable ;
- **Combo** (Lyon, Rhône) : la data au service de la performance énergétique des bâtiments ;
- **Share cauris** (Grenoble, Isère) : la plateforme qui démocratise le troc ;
- **Upowa** (Grenoble, Isère) : donner accès à l'énergie en Afrique grâce à un kit solaire ;
- **L'incroyable** (Haute-Savoie) : des produits, réparables pour durer 50 ans.

Comme l'ensemble des lauréats de l'appel à projets, les 5 start up sélectionnées bénéficieront d'un double accompagnement pour concrétiser leur projet :

- **Un accompagnement financier** : jusqu'à 150 000 € de fonds de préamorçage seront accordés aux 51 jeunes entreprises afin de consolider leurs innovations. Un second financement pouvant aller jusqu'à 500 000 € permettra de soutenir les projets les plus prometteurs.

- **Un accompagnement technique** : les lauréats auront accès à l'ensemble des ressources scientifiques et techniques du ministère : IGN, Météo-France, Ademe...**Ils pourront rejoindre l'incubateur du ministère déjà ouvert à Champs-sur-Marne et ceux prochainement ouverts à Orléans, Vaulx-en-Velin et Toulouse.**

Les start up ont été retenues par un jury présidé par la ministre et composé de représentants du ministère, d'opérateurs de l'Etat et de pôles de compétitivité. Pour Ségolène Royal, « *l'objectif est de soutenir et faire connaître les talents qui travaillent déjà pour proposer les usages et les services qui changeront notre quotidien* ».



Retrouvez ci-joint le dossier avec :

- la liste complète, la description et les contacts des 51 lauréats ;
- le détail des accompagnements prévus pour chaque startup ;
- l'avancement du 1^{er} incubateur et le déploiement de la GreenTech verte dans les territoires.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le Mardi 6 décembre 2016

Appel à projets « Jeunes pousses – GreenTech verte » : 3 start up de Bretagne lauréates !

A l'occasion de la journée des acteurs de la transition énergétique ce mardi, Ségolène Royal a dévoilé les lauréats du 2nd appel à projets « Jeunes pousses – GreenTech verte ». Parmi les 51 start up récompensées, 3 sont implantées en Bretagne :

- **Entech** (Quimper, Finistère) : une solution pour équilibrer la production et la consommation d'énergie ;
- **Itineroo** (Côtes d'Armor) : sportifs, voici une application de covoiturage faite pour vous ;
- **SEAir** (Lorient, Morbihan) : réduire la consommation de carburants des bateaux.

Comme l'ensemble des lauréats de l'appel à projets, les 3 start up sélectionnées bénéficieront d'un double accompagnement pour concrétiser leur projet :

- **un accompagnement financier** : jusqu'à 150 000 € de fonds de préamorçage seront accordés à ces Jeunes pousses afin de consolider leurs innovations. Un second financement pouvant aller jusqu'à 500 000 € permettra de soutenir les projets les plus prometteurs.
- **un accompagnement technique** : les lauréats auront accès à l'ensemble des ressources scientifiques et techniques du ministère : IGN, Météo-France, Ademe... Ils pourront rejoindre l'incubateur du ministère déjà ouvert à Champs-sur-Marne et ceux prochainement ouverts à Orléans, Vaulx-en-Velin et Toulouse.

Les start up ont été retenues par un jury présidé par la ministre et composé de représentants du ministère, d'opérateurs de l'Etat et de pôles de compétitivité. Pour Ségolène Royal, « *l'objectif est de soutenir et faire connaître les talents qui travaillent déjà pour proposer les usages et les services qui changeront notre quotidien* ».



Retrouvez ci-joint le dossier avec :

- la liste complète, la description et les contacts des 51 lauréats ;
- le détail des accompagnements prévus pour chaque startup ;
- l'avancement du 1^{er} incubateur et le déploiement de la GreenTech verte dans les territoires.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le Mardi 6 décembre 2016

Appel à projets « Jeunes pousses – GreenTech verte » : 2 start up du Grand Est lauréates !

A l'occasion de la journée des acteurs de la transition énergétique ce mardi, Ségolène Royal a dévoilé les lauréats du 2nd appel à projets « Jeunes pousses – GreenTech verte ». Parmi les 51 start up récompensées, 2 sont implantées dans la région Grand Est :

- **Air Loc** (Metz, Moselle) : la « carte vitale » du bâtiment durable ;
- **French bat** (Bas-Rhin) : la solution pour diviser par 4 sa facture énergétique.

Comme l'ensemble des lauréats de l'appel à projets, les 2 start up sélectionnées bénéficieront d'un double accompagnement pour concrétiser leur projet :

- **un accompagnement financier** : jusqu'à 150 000 € de fonds de préamorçage seront accordés à ces Jeunes pousses afin de consolider leurs innovations. Un second financement pouvant aller jusqu'à 500 000 € permettra de soutenir les projets les plus prometteurs.
- **un accompagnement technique** : les lauréats auront accès à l'ensemble des ressources scientifiques et techniques du ministère : IGN, Météo-France, Ademe... Ils pourront rejoindre l'incubateur du ministère déjà ouvert à Champs-sur-Marne et ceux prochainement ouverts à Orléans, Vaulx-en-Velin et Toulouse.

Les start up ont été retenues par un jury présidé par la Ministre et composé de représentants du ministère, d'opérateurs de l'Etat et de pôles de compétitivité. Pour Ségolène Royal, « *l'objectif est de soutenir et faire connaître les talents qui travaillent déjà pour proposer les usages et les services qui changeront notre quotidien* ».



Retrouvez ci-joint le dossier avec :

- la liste complète, la description et les contacts des 51 lauréats ;
- le détail des accompagnements prévus pour chaque startup ;
- l'avancement du 1^{er} incubateur et le déploiement de la Green Tech verte dans les territoires.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le Mardi 6 décembre 2016

*Ségolène Royal annonce les 51 lauréats du second
appel à projets « Jeunes pousses – GreenTech verte »*



Ségolène Royal dévoile aujourd'hui les lauréats du 2nd appel à projets « Jeunes pousses – GreenTech verte ». Avec cette nouvelle étape, le réseau des entrepreneurs engagés pour la transition écologique se renforce : les 51 start up sélectionnées bénéficieront d'un soutien financier et d'un accompagnement technique du ministère pour concrétiser leurs projets.

A la suite de l'engouement suscité par le 1^{er} appel à projets, qui avait récompensé 37 entreprises mettant le numérique au service de la transition écologique, la ministre a annoncé une 2nde vague « Jeunes pousses » à l'occasion de l'inauguration de l'incubateur « GreenTech verte » en septembre dernier, à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées.

Le succès a une nouvelle fois été au rendez-vous. En quelques semaines, plus de 130 candidatures ont été déposées dans tous les domaines du quotidien – mobilité, bâtiment, économie circulaire, efficacité énergétique – avec un nombre significatif de projets conçus pour la prévention des risques, la reconquête de la biodiversité et la protection de la santé.

51 startup ont été retenues par un jury présidé par la ministre et composé de représentants du ministère, d'autres ministères (recherche, industrie), d'opérateurs de l'Etat et de pôles de compétitivité. Pendant plusieurs mois, chaque lauréat bénéficiera d'un double accompagnement :

- **Un accompagnement financier** : jusqu'à 150 000 € de fonds de préamorçage seront accordés aux 51 jeunes entreprises afin de consolider leurs innovations. Un second financement pouvant aller jusqu'à 500 000 € permettra de soutenir les projets les plus prometteurs.
- **Un accompagnement technique** : les lauréats auront accès à l'ensemble des ressources scientifiques et techniques du ministère : IGN, Météo-France, Ademe...**Ils pourront rejoindre l'incubateur du ministère déjà ouvert à Champs-sur-Marne et ceux prochainement ouverts à Orléans, Vaulx-en-Velin et Toulouse.**

Pour Ségolène Royal, « *l'objectif est de soutenir et faire connaître les talents qui travaillent déjà pour proposer les usages et les services qui changeront notre quotidien* ».

Retrouvez ci-joint le dossier avec :

- la liste complète et la description des 51 lauréats ;
- le détail des accompagnements prévus pour chaque startup ;
- l'avancement du 1^{er} incubateur et le déploiement de la GreenTech verte dans les territoires.

Retrouvez le communiqué en ligne

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le Mardi 6 décembre 2016

Appel à projets « Jeunes pousses – GreenTech verte » : 24 start up d'Île-de-France lauréates !

A l'occasion de la journée des acteurs de la transition énergétique ce mardi, Ségolène Royal a dévoilé les lauréats du 2nd appel à projets « Jeunes pousses – GreenTech verte ». Avec cette nouvelle étape, le réseau des entrepreneurs engagés pour la transition écologique se renforce : les 51 start up sélectionnées bénéficieront d'un soutien financier et d'un accompagnement technique du ministère pour concrétiser leurs projets. Parmi ces 51 entreprises, la moitié d'entre elles est francilienne.

Suite à l'engouement suscité par le 1^{er} appel à projets, qui avait récompensé 37 entreprises mettant le numérique au service de la transition écologique, la ministre a annoncé une 2nde vague « Jeunes pousses » à l'occasion de l'inauguration de l'incubateur « GreenTech verte » en septembre dernier, à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées.

Le succès a une nouvelle fois été au rendez-vous. En quelques semaines, plus de 130 candidatures ont été déposées dans tous les domaines du quotidien – mobilité, bâtiment, économie circulaire, efficacité énergétique – avec un nombre significatif de projets conçus pour la prévention des risques, la reconquête de la biodiversité et la protection de la santé.

51 start up ont été retenues par un jury présidé par la ministre et composé de représentants du ministère, d'opérateurs de l'Etat et de pôles de compétitivité. La moitié d'entre elles sont implantées en Île-de-France.

Pendant plusieurs mois, chaque lauréat bénéficiera d'un double accompagnement :

- **un accompagnement financier** : jusqu'à 150 000 € de fonds de préamorçage seront accordés à ces Jeunes pousses afin de consolider leurs innovations. Un second financement pouvant aller jusqu'à 500 000 € permettra de soutenir les projets les plus prometteurs.
- **Un accompagnement technique** : les lauréats auront accès à l'ensemble des ressources scientifiques et techniques du ministère : IGN, Météo-France, Ademe... **Ils pourront rejoindre l'incubateur du ministère déjà ouvert à Champs-sur-Marne et ceux prochainement ouverts à Orléans, Vaulx-en-Velin et Toulouse.**

Voici la liste des 24 lauréats franciliens, classés par secteur :

ECONOMIE CIRCULAIRE

- **InnovaFeed** (Evry, Essonne) : une filière agricole innovante pour l'élevage d'insectes ;
- **Love your waste** (Paris) : un outil pour collecter les données pour réduire les déchets ;
- **Oùréparer.com** (Paris) : un site pour trouver le meilleur réparateur près de chez vous ;
- **Tassiopée** (Paris) : la tasse éphémère à croquer ;
- **Tributerre** (Magny-le-Hongre, Seine-et-Marne) : la filière citoyenne de gestion des biodéchets ;
- **TRYON** (Hauts-de-Seine) : des unités de méthanisation à portée de main ;
- **Yoyo** (Paris) : une plateforme pour aider les habitants à trier.

BIODIVERSITE

- **Bio Sentinelle** (Paris) : la réalité augmentée pour mieux connaître la biodiversité ;
- **Soleo écosolutions** (Essonne) : une solution de bio-contrôle pour les fourmis manioc ;
- **Reveloe** (Hauts-de-Seine) : suivre l'empreinte écologique dans l'agriculture.

BÂTIMENT

- **Karibati** (Paris) : un outil pour mesurer la performance environnementale des matériaux ;
- **Urban Canopée** (Paris) : la canopée végétale dans la ville ;
- **Woodoo** (Paris) : le « bois bionique », technologie pour les bâtiments de demain.

ECONOMIES D'ENERGIE

- **Air-Adapt** (Paris) : le capteur pour réconcilier confort thermique et efficacité énergétique ;
- **BIMDiag** (Paris) : l'outil d'audit énergétique numérique sur mobile ;
- **PTROLE** (Cergy, Val-d'Oise) : la plateforme d'intelligence artificielle pour l'usine connectée.

ENERGIES RENOUVELABLES

- **Elum** (Yvelines) : la gestion intelligente de l'énergie verte dans les bâtiments ;
- **Luko** (Paris) : une technologique pour réduire sa facture et gagner en sécurité ;
- **Sensewaves** (Paris) : une plateforme d'analyse des données énergétiques.

PREVENTION DES RISQUES

- **AmpliSIM** (Paris) : un outil de simulation pour la qualité de l'air.

MOBILITE DURABLE

- **Amme** (Essonne) : pour des livraisons à faible empreinte environnementale ;
- **PetitBus** (Paris) : aider les parents à s'organiser entre eux pour les trajets à l'école.

SANTE ET ENVIRONNEMENT

- **Bilberry** (Essonne) : réduction des quantités d'herbicide pulvérisées sur voies ferrées ;
- **Spiris** (Essonne) : une technologie tournée vers l'alimentation de demain.



Retrouvez ci-joint le dossier avec :

- la liste complète, la description et les contacts des 51 lauréats ;
- le détail des accompagnements prévus pour chaque startup ;
- l'avancement du 1^{er} incubateur et le déploiement de la GreenTech verte dans les territoires.

Retrouvez le communiqué en ligne

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le Mardi 6 décembre 2016

Appel à projets « Jeunes pousses – GreenTech verte » : une start up de Nouvelle Aquitaine lauréate !

A l'occasion de la journée des acteurs de la transition énergétique ce mardi, Ségolène Royal a dévoilé les lauréats du 2nd appel à projets « Jeunes pousses – GreenTech verte ». Parmi les 51 start up récompensées, une est implantée en Nouvelle Aquitaine : Novengine (La Rochelle, Charente-Maritime), dont le projet MHR1 vise à fabriquer des moteurs innovants et éco-responsables.

Comme l'ensemble des lauréats de l'appel à projets, la start up sélectionnée bénéficiera d'un double accompagnement pour concrétiser son projet :

- **Un accompagnement financier** : jusqu'à 150 000 € de fonds de préamorçage seront accordés à ces Jeunes pousses afin de consolider leurs innovations. Un second financement pouvant aller jusqu'à 500 000 € permettra de soutenir les projets les plus prometteurs.
- **Un accompagnement technique** : les lauréats auront accès à l'ensemble des ressources scientifiques et techniques du ministère : IGN, Météo-France, Ademe... Ils pourront rejoindre l'incubateur du ministère déjà ouvert à Champs-sur-Marne et ceux prochainement ouverts à Orléans, Vaulx-en-Velin et Toulouse.

Les start up ont été retenues par un jury présidé par la ministre et composé de représentants du ministère, d'opérateurs de l'Etat et de pôles de compétitivité. Pour Ségolène Royal, « *l'objectif est de soutenir et faire connaître les talents qui travaillent déjà pour proposer les usages et les services qui changeront notre quotidien* ».



Retrouvez ci-joint le dossier avec :

- la liste complète, la description et les contacts des 51 lauréats ;
- le détail des accompagnements prévus pour chaque startup ;
- l'avancement du 1^{er} incubateur et le déploiement de la GreenTech verte dans les territoires.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le Mardi 6 décembre 2016

Appel à projets « Jeunes pousses – GreenTech verte » : 8 start up d'Occitanie lauréates !

A l'occasion de la journée des acteurs de la transition énergétique ce mardi, Ségolène Royal a dévoilé les lauréats du 2nd appel à projets « Jeunes pousses – GreenTech verte ». Parmi les 51 start up récompensées, 8 sont implantées en Occitanie :

- **AgreenCulture** (Ramonville-Saint-Agne, Haute-Garonne) : un robot connecté pour réduire les pesticides ;
- **Citizen farm** (Toulouse, Haute-Garonne) : les fermes urbaines connectées
- **Earthcube** (Toulouse, Haute-Garonne) : la surveillance d'infrastructures par satellites
- **Ecofilae** (Montpellier, Hérault) : une plateforme pour valoriser les eaux usées
- **Global Geomatic France** (Nîmes, Gard) : la solution d'analyse des impacts du changement climatique
- **Ilek** (Toulouse, Haute-Garonne) : une plateforme pour accéder à l'électricité 100 % renouvelable
- **La Recyclette** (Toulouse, Haute-Garonne) : la collecte de déchets à vélos ;
- **Plus de bornes** (Toulouse, Haute-Garonne) : une innovation pour déployer les bornes de recharge électrique.

Comme l'ensemble des lauréats de l'appel à projets, les 8 start up sélectionnées bénéficieront d'un double accompagnement pour concrétiser leur projet :

- **un accompagnement financier** : jusqu'à 150 000 € de fonds de préamorçage seront accordés à ces Jeunes pousses afin de consolider leurs innovations. Un second financement pouvant aller jusqu'à 500 000 € permettra de soutenir les projets les plus prometteurs.
- **un accompagnement technique** : les lauréats auront accès à l'ensemble des ressources scientifiques et techniques du ministère : IGN, Météo-France, Ademe... **Ils pourront rejoindre l'incubateur du ministère déjà ouvert à Champs-sur-Marne et ceux prochainement ouverts à Orléans, Vaulx-en-Velin et Toulouse.**

Les start up ont été retenues par un jury présidé par la ministre et composé de représentants du ministère, d'opérateurs de l'Etat et de pôles de compétitivité. Pour Ségolène Royal, « *l'objectif est de soutenir et faire connaître les talents qui travaillent déjà pour proposer les usages et les services qui changeront notre quotidien* ».



Retrouvez ci-joint le dossier avec :

- la liste complète, la description et les contacts des 51 lauréats ;
- le détail des accompagnements prévus pour chaque startup ;
- l'avancement du 1^{er} incubateur et le déploiement de la GreenTech verte dans les territoires.

Retrouvez le communiqué en ligne

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le Mardi 6 décembre 2016

Appel à projets « Jeunes pousses – GreenTech verte » : 6 start up de Provence-Alpes-Côte d'Azur lauréates !

A l'occasion de la journée des acteurs de la transition énergétique ce mardi, Ségolène Royal a dévoilé les lauréats du 2nd appel à projets « Jeunes pousses – GreenTech verte ». Parmi les 51 start up récompensées, 6 sont implantées en Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- **Compagnie de France** (Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône) : une innovation pour identifier les métaux précieux dans les déchets ;
- **Seaviews** (La Ciotat, Bouches-du-Rhône) : la cartographie 3D des habitats marins ;
- **TechnoBAM** (Maillane, Bouches-du-Rhône) : l'aspirateur écologique anti-moustiques ;
- **Totem** (Marseille, Bouches-du-Rhône) : une solution pour renouveler l'autopartage ;
- **Wever** (Nice, Alpes-Maritimes) : un réseau social facilitant le covoiturage de proximité ;
- **Lumi'iN** (Alpes-de-Haute Provence) : les lampadaires solaires interconnectés.

Comme l'ensemble des lauréats de l'appel à projets, les 6 start up sélectionnées bénéficieront d'un double accompagnement pour concrétiser leur projet :

- **un accompagnement financier** : jusqu'à 150 000 € de fonds de préamorçage seront accordés aux 51 jeunes entreprises afin de consolider leurs innovations. Un second financement pouvant aller jusqu'à 500 000 € permettra de soutenir les projets les plus prometteurs.
- **Un accompagnement technique** : les lauréats auront accès à l'ensemble des ressources scientifiques et techniques du ministère : IGN, Météo-France, Ademe... **Ils pourront rejoindre l'incubateur du ministère déjà ouvert à Champs-sur-Marne et ceux prochainement ouverts à Orléans, Vaulx-en-Velin et Toulouse.**

Les start up ont été retenues par un jury présidé par la ministre et composé de représentants du ministère, d'opérateurs de l'Etat et de pôles de compétitivité. Pour Ségolène Royal, « *l'objectif est de soutenir et faire connaître les talents qui travaillent déjà pour proposer les usages et les services qui changeront notre quotidien* ».



Retrouvez ci-joint le dossier avec :

- la liste complète, la description et les contacts des 51 lauréats ;
- le détail des accompagnements prévus pour chaque startup ;
- l'avancement du 1^{er} incubateur et le déploiement de la GreenTech verte dans les territoires.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le 6 décembre 2016

Appel à projets « Jeunes pousses – GreenTech verte » : 2 start up des Pays de la Loire !

A l'occasion de la journée des acteurs de la transition énergétique ce mardi, Ségolène Royal a dévoilé les lauréats du 2nd appel à projets « Jeunes pousses – GreenTech verte ». Parmi les 51 start up récompensées, 2 sont implantées en Pays de la Loire :

- **Enerdigit** (Nantes, Loire-Atlantique) : une solution de flexibilité pour le réseau électrique ;
- **Enerpro** (Nantes, Loire-Atlantique) : la micro-méthanisation pour traiter les biodéchets.

Comme l'ensemble des lauréats de l'appel à projets, les 2 start up sélectionnées bénéficieront d'un double accompagnement pour concrétiser leur projet :

- **un accompagnement financier** : jusqu'à 150 000 € de fonds de préamorçage seront accordés aux 51 jeunes entreprises afin de consolider leurs innovations. Un second financement pouvant aller jusqu'à 500 000 € permettra de soutenir les projets les plus prometteurs.
- **un accompagnement technique** : les lauréats auront accès à l'ensemble des ressources scientifiques et techniques du ministère : IGN, Météo-France, Ademe... Ils pourront rejoindre l'incubateur du ministère déjà ouvert à Champs-sur-Marne et ceux prochainement ouverts à Orléans, Vaulx-en-Verin et Toulouse.

Les start up ont été retenues par un jury présidé par la ministre et composé de représentants du ministère, d'opérateurs de l'Etat et de pôles de compétitivité. Pour Ségolène Royal, « *l'objectif est de soutenir et faire connaître les talents qui travaillent déjà pour proposer les usages et les services qui changeront notre quotidien* ».



Retrouvez ci-joint le dossier avec :

- la liste complète, la description et les contacts des 51 lauréats ;
- le détail des accompagnements prévus pour chaque startup ;
- l'avancement du 1^{er} incubateur et le déploiement de la GreenTech verte dans les territoires.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER
EN CHARGE DES RELATIONS
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

SECRÉTARIAT D'ÉTAT,
CHARGÉ DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS

Invitation presse

Paris, le jeudi 15 décembre 2016

*Transition énergétique en Meurthe-et-Moselle (54) :
inauguration d'une chaudière biomasse,
signatures d'éco-prêts à taux zéro
et de conventions de
« Territoires à énergie positive pour la croissance verte »*

Ségolène Royal,
ministre de l'Environnement,
de l'Énergie et de la Mer,
en charge des Relations
internationales sur le climat,

Christian Eckert,
secrétaire d'État chargé du Budget
et des Comptes publics,

**se rendent en Meurthe-et-Moselle pour l'application
de la transition énergétique dans les territoires**

samedi 17 décembre 2016

Déroulé :

Longuyon

- **10h00 : inauguration de la chaudière biomasse de Longuyon**
Avenue Charles de Gaulle, Longuyon
- **10h45 : signature d'éco-prêts à taux zéro pour la rénovation
énergétique de copropriétés à Longuyon**
Mairie de Longuyon, 1, Place de l'Hôtel de ville
- **11h15 : point presse**

Audun-Le-Roman

- **12h00 : signatures de conventions « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » du département et présentation de projets novateurs**
Espace Louis Aragon, 67, route de Briey, Audun-Le-Roman
- **12h45 : point presse**

Longwy

- **14h30 : visite de la manufacture des Emaux**
3, rue des Emaux – Longwy

Merci de vous accréditer en indiquant votre numéro de carte de presse
roxane.thomas@meurthe-et-moselle.gouv.fr – 06 13 56 09 28

Retrouvez le communiqué en ligne